



**Séance ordinaire
28 août 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 28 août 2019 à 19 heures.

Étaient présents

Monsieur Mario Crevier, président
Madame Nathalie Villeneuve, vice-présidente (circonscription #4)
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire (circonscription #1)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire (circonscription #2)
Madame Marthe Nault, commissaire (circonscription #6)
Monsieur Serge Lafortune, commissaire (circonscription #7)
Monsieur Gilbert Couture, commissaire (circonscription #11)
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur adjoint général et directeur du Service des ressources éducatives
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'Information
Madame Isabelle Lemay, directrice adjointe au Service des ressources éducatives
Madame Maude Hébert, coordonnatrice aux communications

Madame Francine Lorange, commissaire (circonscription #8)
Monsieur Alain Gauthier, commissaire (circonscription #9)
Madame Chantale Lamoureux, commissaire (EHDAA)
Monsieur Réjean Desjardins, commissaire (circonscription #10)

Était absente :

Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)

Présence de Madame Suzanne Tremblay, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais et de Monsieur Robert Guérin

Présence de Madame Audrey Roy, journaliste à Radio-Canada

1. Ouverture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Il déclare la séance ouverte.

Il est 19 heures 14 minutes.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.-19-20-001 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout d'un sujet au point 9 ;

9.1 État des travaux à l'École des Deux-Ruisseaux

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-19-20-002 Madame Nathalie Villeneuve propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 26 juin 2019 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Suivis de la dernière séance.

4. SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

5. Message de la présidence.

5. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Le message de la présidence sera présenté à la séance du Conseil des commissaires.

6. Rapport du directeur général.

6. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport du directeur général sera présenté à la séance du Conseil des commissaires.

7. Période d'intervention du public

7. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Personnel de l'École Saint-Paul

Mme Mélanie Brouard s'est adressée au Conseil au nom du personnel de l'École Saint-Paul afin de dénoncer l'inaction de la Commission scolaire pour améliorer l'état de l'École Saint-Paul. Les travaux de réfection occasionnent de nombreuses complications au sein de l'école ce qui empêchera d'accueillir convenablement les élèves lors de la rentrée scolaire. Il est demandé à la Commission scolaire de prendre des mesures exceptionnelles pour assurer un environnement sain et sécuritaire aux élèves, aux parents et au personnel de l'École Saint-Paul.

Mme Suzanne Tremblay, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais

En appui aux enseignants de l'École Saint-Paul, Mme Tremblay a demandé au Conseil de traiter leur dossier en priorité. Selon elle, une réflexion s'impose pour faire en sorte que le personnel puisse vivre une belle année scolaire.

D'autre part, Mme Tremblay a souligné au Conseil l'importance de reconnaître le temps des enseignants, qui agissent à titre d'experts, lors de leurs présences aux conseils d'établissement.

8. Dossiers

8.1 Soumissions – Services d'une infirmière ou d'un infirmier auxiliaire autorisé École Euclide-Lanthier

8. DOSSIERS

8.1 SOUSSIONS – SERVICES D'UNE INFIRMIÈRE OU D'UN INFIRMIER AUXILIAIRE AUTORISÉ – ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER

Considérant les besoins d'une infirmière ou d'un infirmier auxiliaire autorisé pour la classe spécialisée (Colibris) de l'École Euclide Lanthier ;

Considérant la Politique d'achat (70-10-20) de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) et dispositions relatives à la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

Considérant l'appel d'offres sur invitation No. 18-19-224 ;

Considérant l'évaluation des propositions sur le prix seulement, en conformité avec les critères de sélection prévus à l'appel d'offres No. 18-19-224 ;

C.E.-19-20-003 Monsieur Frédéric Barbeau propose que le contrat pour les services d'un infirmier ou d'une infirmière auxiliaire autorisé pour la classe spécialisée des Colibris de l'École Euclide-Lanthier pour la période du 3 septembre 2019 au 23 juin 2020 inclusivement soit accordé à l'entreprise Service à domicile de l'Outaouais, situé au 57, rue du Couvent, local 106, Gatineau (Québec) J9H 3C8 au montant de 35 568,80 \$ (avant les taxes), soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

8.2. Fonds vert – Protocole d'entente de partenariat Ville de Gatineau et Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) – Projet « Au revoir l'asphalte, bonjour les arbres » - École secondaire Grande-Rivière

8.2 FONDS VERT – PROTOCOLE D'ENTENTE DE PARTENARIAT VILLE DE GATINEAU ET COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS (CSPO) – PROJET « AU REVOIR L'ASPHALTE, BONJOUR LES ARBRES » - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE

Considérant la volonté de la Ville de Gatineau de soutenir financièrement l'École secondaire Grande-Rivière dans la réalisation de son projet « Au revoir l'asphalte, bonjour les arbres » dans le cadre de son Fonds vert ;

Considérant la volonté de la Ville de Gatineau d'établir des modalités relatives à l'octroi d'une somme totale de 4 257,50 \$ pour la réalisation du Projet « Au revoir l'asphalte, bonjour les arbres » - École secondaire Grande-Rivière ;

Considérant l'intérêt manifesté par la direction de l'École secondaire Grande-Rivière pour ce type de partenariat ;

Considérant la *Loi sur l'instruction publique*, chapitre i-13.3 et la Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) (03-01-10) ;

8.3 Soumissions –
renouvellement du contrat
de support et de
maintenance des
équipements de
télécommunication.

C.E.-19-20-004 Monsieur Frédéric Barbeau propose que le Conseil autorise le président et le directeur général à signer le protocole d'entente de partenariat entre la Ville de Gatineau et la CSPO pour le projet « Au revoir l'asphalte, bonjour les arbres » - École secondaire Grande-Rivière.

Adoptée à l'unanimité

8.3. SOUSSIONS – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATION

Considérant la résolution C.C.-13-14-179 ;

Considérant que le contrat de support et de maintenance des équipements de télécommunication acquis à l'été 2014 vient à échéance le 30 août 2019 ;

Considérant la nécessité d'avoir un contrat de maintenance et de support afin d'avoir accès aux mises à jour de fonctionnement et de sécurité des appareils en place ;

Considérant les termes de la demande de prix pour le renouvellement du support et de la maintenance des équipements de télécommunication pour une durée maximale de 5 années (3 années plus 2 années en option) allant du 31 août 2019 au 30 août 2024 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.E.-19-20-005 Monsieur Pierre Leduc propose que le contrat relatif au renouvellement du contrat de support et de maintenance des équipements de télécommunication soit accordé à la compagnie Combat Networks Inc., située au 3883, boul. Saint-Jean, Suite 210, Dollard-des-Ormeaux (Québec), H9G 3B9, pour un montant total pour les cinq (5) années de 32 459,10 \$ (avant les taxes), plus bas soumissionnaire conforme.

Adoptée à l'unanimité

8.4. Soumissions – Projet
« Fournitures de casiers »
Centre Vision-Avenir

8.4. SOUSSIONS – PROJET « FOURNITURES DE CASIERS » - CENTRE VISION-AVENIR

Considérant les termes de notre appel d'offres public No.18-19-263 ;

Considérant le manque de casiers et le besoin de remplacer les casiers existants au Centre de formation Vision-Avenir ;

Considérant l'urgence de commander les casiers afin d'assurer leur livraison et leur pose avant le début de la rentrée scolaire des élèves ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

8.5 Modification au contrat
Ordre de changement
No. 1 – Projet «
Mouvement du plancher en
terrazzo – École
secondaire des Lacs

C.E.-19-20-006 Madame Marthe Nault propose d'entériner la décision prise par le Comité d'urgence - été 2019 le 9 juillet 2019 quant à l'octroi du contrat relatif au projet « Fourniture de casiers » - Centre Vision-Avenir à l'entreprise Gyva Boutique de Bureau, située au 189-11, rue Deveault, Gatineau (Québec) J8Z 1S7, au montant de 49 990,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

8.5 MODIFICATION AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT No. 1 – PROJET « MOUVEMENT DU PLANCHER EN TERRAZZO – ÉCOLE SECONDAIRE DES LACS »

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels pour l'inspection du sol ;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur par les professionnels impliqués dans le dossier ;

Montant du contrat :	15 185,00 \$
ODC #1	10 100,00 \$
Montant total du contrat :	25 285,00 \$

C.E.-19-20-007 Monsieur Antoine Gomis propose d'entériner la décision prise par le Comité d'urgence - été 2019 le 12 juillet 2019 quant à l'octroi du contrat pour l'ordre de changement No.1 relatif au projet « Mouvement du plancher en terrazzo - École secondaire des Lacs » à l'entreprise Golder Associés Ltée., située au 624, Auguste-Mondoux, Gatineau (Québec) J9J 3K3, au montant de 10 100,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Jean-Claude Bouchard fournit des précisions sur la nécessité d'effectuer les travaux à l'École secondaire des Lacs.

8.6 Soumissions – Projet
« Livraison, fourniture et
installation de mobilier »
(École des Rapides-
Deschênes et École du
Marais)

8.6 SOUSSIONS – PROJET - « LIVRAISON, FOURNITURE ET INSTALLATION DE MOBILIER » (ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES ET ÉCOLE DU MARAIS)

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No.19-20-16 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.-19-20-008 Monsieur Serge Lafortune propose d'entériner la décision prise par le Comité d'urgence - été 2019 le 12 août 2019 quant à l'octroi du contrat relatif au projet « Livraison, fourniture et installation de mobilier » (École des Rapides-Deschênes et École du Marais) soit accordé à la firme Art Woods située au 156, Promenade du Portage, Gatineau (Québec) J8X 4B6, au montant de 25 068,30 \$ (avant les taxes) soumission la plus basse conforme.

ÉCOLE	TOTAL AVANT TAXES
École des Rapides-Deschênes, immeuble Notre-Dame	17 400,30\$
École du Marais	7 668,00\$
Total avant taxes	25 068,30\$

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Antoine Gomis demande une révision de la Politique sur la délégation de pouvoirs de la CSPO (03-01-10).

8.7 Soumissions – Projet
« Livraison, fourniture et
installation de mobilier »
École Saint-Paul

**8.7 SOUSSIONS – PROJET - « LIVRAISON, FOURNITURE ET
INSTALLATION DE MOBILIER » (ÉCOLE SAINT-PAUL)**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No.19-20-05 ;

Considérant les dommages majeurs causés par le bris d'une conduite d'eau à l'École Saint-Paul le 25 janvier 2019 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.-19-20-009 Monsieur Gilbert Couture propose d'entériner la décision prise par le Comité d'urgence - été 2019 le 12 août 2019 quant à l'octroi du contrat relatif au projet « Livraison, fourniture et installation de mobilier » (École Saint-Paul) soit accordé à la firme Art Woods située au 156, Promenade du Portage, Gatineau (Québec) J8X 4B6, au montant de 53 053,59 \$ (avant les taxes) soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

8.8 Soumissions – Projet -
« Acquisition et Épandage
de paillis de cèdre pour
aires de jeux d'enfants et
décoratif »

**8.8 SOUSSIONS – PROJET - « ACQUISITION ET ÉPANDAGE DE PAILLIS DE
CÈDRE POUR AIRES DE JEUX D'ENFANTS ET DÉCORATIF »**

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation No. 19-20-27 ;

Considérant les besoins en paillis pour l'aménagement paysager et des structures de jeux aux écoles suivantes : École Euclide Lanthier, École Côte de Nord; École du Lac-des-Fées ; École Saint-Paul ; École des Trois-Portages ; École des Cavaliers, École de la Forêt et École des Deux-Ruisseaux ;

Considérant l'obligation de la mise aux normes en vigueur (ASTM F1292-13 - American society for testing material) pour assurer la sécurité des usagers;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

C.E.-19-20-010 Madame Marthe Nault propose d'entériner la décision prise par le Comité d'urgence - été 2019 le 26 août 2019 quant à l'octroi du contrat relatif au projet « Acquisition et épandage de paillis de cèdre pour aires des jeux d'enfants et décoratif » aux écoles suivantes : École Euclide Lanthier, École Côte de Nord; École du Lac-des-Fées ; École Saint-Paul ; École des Trois-Portages ; École des Cavaliers, École de la Forêt et École des Deux-Ruisseaux soit accordé à l'entreprise Les Épandages Robert , située au 700, rue Gaudette, St-Jean-Sur-Richelieu, (Québec) J3B 1L7 au montant de 52 878,85 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

C.E.-19-20-011 Monsieur Frédéric Barbeau propose l'ajournement de la séance afin de procéder à l'ouverture de la séance du Conseil des commissaires.

Il est 20 heures 19 minutes.

C.E.-19-20-012 Monsieur Mario Crevier propose la reprise de la séance du Comité exécutif.

Il est 20 heures 30 minutes.

Adoptée à l'unanimité

8.9 APPROBATION – PROJET « LOCATION D'ENTREPÔT » ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

Considérant la résolution C.E.-18-19-080;

Considérant le désistement du locateur Les entreprises Douvilar Inc. ;

Considérant que les besoins d'entreposer les biens, équipements et matériel épargnés du sinistre de l'École secondaire Mont-Bleu causé par les conditions climatiques exceptionnelles le 21 septembre 2018 demeurent ;

Considérant que le local d'entreposage commercial doit disposer d'une surface suffisante pour contenir l'ensemble desdits biens, équipements et matériel, qu'il doit être pourvu de services et protégé de tout risque de vandalisme et d'intrusion ;

Considérant que le local d'entreposage doit être situé dans le secteur de Hull ou à une distance raisonnable afin d'en permettre l'accès rapidement;

Considérant la nécessité de libérer les locaux occupés dans différents établissements de la commission scolaire avant le retour du personnel et des élèves ;

Considérant la demande de gré à gré auprès du seul propriétaire disposant d'un entrepôt commercial situé au 141, rue Jean-Proulx, Gatineau et répondant à nos critères et disponible immédiatement;

Considérant que le temps requis de location est de deux années avec l'option d'une année supplémentaire ;

8.9 Approbation – projet
« location d'entrepôt »
École secondaire Mont-
Bleu

C.E.-19-20-013 Monsieur Frédéric Barbeau propose d'entériner la décision prise par le Comité d'urgence - été 2019 le 26 août 2019 quant à l'octroi du contrat relatif au projet « Location d'entrepôt - École secondaire Mont-Bleu » soit accordé à Monsieur Denis Gélinas, demeurant au 1670, Croissant Rougemont, Brossard, (Québec) J4X 2V2, au montant de 59 458,20 \$ repartie en 12 mensualités de 2304,85 \$ par mois (avant taxes), pour la première année 2019-2020 et de 12 mensualités de 2650 \$ par mois (avant taxes), pour l'année scolaire 2020-2021 et pour l'année optionnelle de renouvellement (2021-2022) pour la location d'un entrepôt commercial situé au 141, rue Jean-Proulx à Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

8.10 SOUSSIONS – PROJET « AFFAISSEMENT PUISARD » - ÉCOLE DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ASTICOU

8.10 Soumissions – Projet
« Affaissement puisard »
École des métiers
spécialisés Asticou

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 19-20-23 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

C.E.-19-20-014 Monsieur Frédéric Barbeau propose que le contrat relatif au Projet « Affaissement puisard » - École des métiers spécialisés Asticou soit accordé à l'entreprise CS Terrec Inc., située au 1764-A, boulevard Maloney Est, Gatineau (Québec) J8R 1B5, au montant de 99 275,00 \$ (avant taxes) soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

En réponse à la question de Madame Marthe Nault, Monsieur Jean-Claude Bouchard explique que ce bris n'est pas couvert par l'auto assurance puisqu'il s'agit d'usure normale.

8.11 Soumissions – Projet
« Réfection bibliothèque »
École du Lac-des-Fées

8.11 SOUSSIONS – PROJET « RÉFECTION BIBLIOTHÈQUE » - ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES

Considérant la résolution C.E.-18-19-011 ;

Considérant les défauts de l'entrepreneur initialement mandaté pour les travaux de respecter ses engagements ;

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 19-20-10 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

Considérant la *Loi sur les contrats publics* ;

**Demande de modification
de numéro d'appel
d'offres par le service
des Ressources
matérielles le 6
septembre 2019**

Nouveau # 19-20-07

C.E.-19-20-015 Monsieur Serge Lafortune propose que le contrat relatif au Projet « Réfection bibliothèque » - École du Lac-des-Fées soit accordé à l'entreprise Les rénovations Daniel Larivière, située au 435, boulevard Saint-René Est, Gatineau (Québec) J8P 8A5, au montant de 64 420,00 \$ (avant taxes) soumission la plus basse conforme.

9. Autres sujets

9. AUTRES SUJETS

9.1 États des travaux à l'École des Deux-Ruisseaux

9.1 ÉTATS DES TRAVAUX À L'ÉCOLE DES DEUX-RUISSEaux

En réponse au questionnement de Madame Nathalie Villeneuve relativement au quatre (4) casiers manquants à l'École des Deux-Ruisseaux alors que les travaux devraient être terminés au 14 août 2019.

Il est convenu que quelqu'un du Service des ressources matérielles ira vérifier l'état des travaux.

10. Correspondance et dépôt de documents.

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1 Dépôt du rapport de vérification

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE VÉRIFICATION

Aucun dépôt de document, il n'y a pas eu de vérification de comptes durant la période estivale.

11. Période de questions

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

12. Levée de la séance

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-19-20-016 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 54 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2019

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Suivis de la dernière séance
5. Message de la présidence
6. Rapport du directeur général
7. Période d'intervention du public
8. DOSSIERS
 - 8.1 Soumissions – service d'une infirmière ou d'un infirmier auxiliaire autorisé (e) – École Euclide-Lanthier

- 8.2** Fonds Vert – Protocole d’entente de partenariat entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l’Outaouais (CSPO) – Projet « Au revoir l’asphalte, bonjour les arbres » - École secondaire Grande-Rivière
 - 8.3** Soumissions – Renouvellement du contrat de support et de maintenance des équipements de télécommunication
 - 8.4** Soumissions – Projet « Fournitures de casiers » - Centre Vision-Avenir
 - 8.5** Modification au contrat – Ordre de changement No.1 – Projet « Mouvement du plancher en terrazzo – École secondaire des Lacs
 - 8.6** Soumissions – Projet « Livraison, fourniture et installation de mobilier » (École des Rapides-Deschênes et École du Marais)
 - 8.7** Soumissions – Projet « Livraison, fourniture et installation de mobilier intégré » (École Saint-Paul)
 - 8.8** Soumissions – Projet « Acquisition et épandage de paillis de cèdre pour aires de jeux d’enfants et décoratifs
 - 8.9** Approbation – Projet « Location d’entrepôt » École secondaire Mont-Bleu
 - 8.10** Soumissions – Projet « Affaissement puisard » - École des métiers spécialisés Asticou
 - 8.11** Soumissions – Projet « Réfection bibliothèque » - École du Lac-des-Fées
 - 9.** Autres sujets
 - 9.1** États des travaux à l’École des Deux-Ruisseaux
 - 10.** Correspondance et dépôt de documents
 - 10.1** Dépôt du rapport de vérification
 - 11.** Période de questions
 - 12.** Levée de la séance
-